

Entre nous



BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT-PIEST
N° 18 - ANNÉE 2005



Art et Jardins

Lucien GARNIER

Création - Entretien - Arrosage intégré

Quartier Gouvernas Est
07000 ST-PRIEST

☎ 04 75 64 36 74 - 06 81 86 88 26
Fax 04 75 65 85 25



Ardèche Immobilier

Transaction, Location, Gérance, Syndic

Pour vendre, pour acheter, pour louer....

Contactez-nous !

FNAIM : 60 Agences en Drôme - Ardèche

04 75 64 20 90
25, rue de la République PRIVAS fnaim.fr



Entre nous

Juillet 2005, voici la 18^{ème} édition d'*Entre nous*.

Comme chaque année, des élus se sont mobilisés pour la rédaction de ce journal. Il convient aussi de remercier les associations qui nous ont fait parvenir des articles permettant d'alimenter la rubrique "Parole aux associations".

A cette occasion, nous tenons à insister sur l'importance primordiale que jouent toutes les associations dans la vie locale de Saint Priest. Les diverses activités proposées réunissent de nombreux St Priéroux qui se retrouvent dans la convivialité.

La municipalité soutient et continuera à soutenir les associations, elle souhaite que celles-ci puissent continuer à fonctionner dans les meilleures conditions afin d'offrir à leurs adhérentes et adhérents des activités de qualité.

L'été s'annonce chaud, pour ne pas dire caniculaire, malgré tout, nous vous souhaitons de bonnes vacances. Pour celles et ceux qui ne partiront pas cette année, nous rappelons que de nombreuses manifestations festives se déroulent en juillet et août sur le bassin Privadois, sans oublier la 10^{ème} édition de la fête des sources, fin août.

Nous rappelons que l'édition d'*Entre nous* est possible grâce aux annonceurs partenaires ; nous vous invitons donc à leur réserver votre préférence.



L'Ardéchoise

SOMMAIRE

Le billet du Maire	p. 5
La vie du Conseil Municipal	p. 6
Urbanisme	p. 11
Les réseaux	p. 12
Le budget communal	p. 14
La vie intercommunale	p. 16
La vie de l'école	p. 20
L'animation	p. 22
Parole aux associations	p. 24
Les brèves	p. 28
Etat civil	p. 30

Photo de couverture : Fête des Sources au village

Journal municipal "Entre nous" n° 18

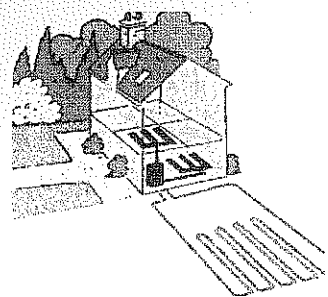
Directeur de la publication : Alain CHAUSIGNAND

Coordinateur du comité de rédaction municipal : Philippe MAZADE

Comité de rédaction municipal :

Pierre BARRE, Gisèle GARNIER, Patrick GRANJON, Hervé ISSARTEL, Laurent JAGER, Jacques MERCHAT.

Maquette et impression : Imprim'express - Privas
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 1996.



Didier MOUTON

- Chauffage Géothermique
- Climatisation
- Pompe à chaleur
- Electricité

Le Bas Lignol - 07000 ST-PRIEST
Tél. 04 75 64 47 91 / 06 80 33 96 96

"Chez JO"

**BAR
TABAC**

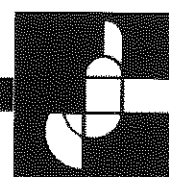
Route des Mines
07000 ST-PRIEST



**AGNÈS
COIFFURE**
MIXTE
à domicile

Quartier Lignol
ST-PRIEST
07000 PRIVAS

☎ 04 75 64 49 51



laboratoire photos couleur

W. Lhermenier

express-color photos couleur en 1 h.

Place de l'Hôtel de ville, B.P. 127
07001 PRIVAS CEDEX
Tél. 04 75 64 21 09

PLOMBERIE - ZINGUERIE - RAMONAGE
CHAUFFAGE FIOUL - GAZ
CONTRAT D'ENTRETIEN

E.U.R.L. RÉNÉ Bruno

Quartier Belon, 07000 ST-PRIEST - Tél. 04 75 65 82 67

Le billet du Maire



réalisées faisant de ce quartier une vitrine très agréable pour tous. Le panneau d'affichage installé près de l'abri bus comporte aujourd'hui une carte communale complète et des informations municipales.

D'importants travaux sur la voirie du Serre Mercier permettent de renforcer la sécurité sur cet axe.

En 2005, nous avons craint pour la 5^{ème} classe, à l'école des Mines. Aujourd'hui nous sommes satisfaits de son maintien et nous pouvons annoncer que celle-ci est maintenant confortée grâce à l'augmentation des effectifs due principalement aux inscriptions des enfants des nouveaux résidents à Saint Priest

Avant de clore ce billet, je voudrais sensibiliser chacun sur la situation climatique que nous vivons cet été. En effet depuis plusieurs mois le niveau de pluviométrie sur notre région est particulièrement faible et alarmant. Nos réserves d'eau sont basses et se situent en début d'été au niveau d'une fin de mois d'août. Je vous demande d'être vigilant sur votre consommation d'eau, de respecter les Arrêtés préfectoraux ou municipaux appelant la population à des restrictions.

Par ailleurs les fortes chaleurs annoncées peuvent poser problème à des personnes âgées ou malades, et parfois isolées. Nous devons être solidaires de ces personnes plus vulnérables. Sachez que vous pouvez contacter votre Mairie, qui a mis en place le plan canicule. Nous savons pouvoir compter sur chacun d'entre vous pour accomplir cet acte de civisme.

Bonne lecture et à très bientôt

Alain CHAUSSIGNAND

Mes chers concitoyens, vous retrouverez à travers ce journal d'information l'ensemble des actions réalisées ou en projet sur Saint Priest. Vous pourrez ainsi constater qu'année après année notre commune continue à se développer.

En 2005 des investissements publics et privés sont en cours de réalisation afin d'améliorer notre cadre de vie et d'accroître notre parc d'habitat sur la commune.

En mai, d'importants travaux quartier Belon ont débuté. Le projet de lotissement dénommé "Les Eglantiers" porté par Vivarais Habitat, consiste à réaliser une zone d'habitat individuel à loyer modéré de 21 logements et de 10 terrains vendus à la libre construction. Cette opération soutenue par la municipalité nous paraît intéressante, principalement dans sa forme, qui permettra un mixte harmonieux du locatif et du privé.

Dans la continuité du projet Vivarais Habitat, la commune va améliorer la voirie entre le stade et le lotissement "Les Eglantiers" afin d'assurer la sécurité pour les usagers.

Les travaux route des Mines sont achevés. Dès le printemps les plantations d'arbustes et vivaces le long de la voie et dans les bacs ont été

Les comités consultatifs et autres groupes de travail

Conseil d'école :

2 représentants des parents, 1 représentant des "Amis de l'Ecole", 2 enseignants, 1 représentant du personnel non enseignant, des élus communaux : Ceux de la commission école enseignant.

Comité de rédaction Bulletin Municipal :

Philippe MAZADE, Laurent CHASSIGNOL Gisèle GARNIER, Hervé ISSARTEL
Directeur de la publication : Alain CHAUSSIGNAND.

Groupe de préparation de la fête au village :

1 ou 2 représentants de chacune des associations, les élus de la Commission vie Associative.

Glossaire :

SIDOM : Syndicat Intercommunal pour la collecte et le traitement des Ordures Ménagères.

SDE : Syndicat Départemental d'Energie

SEREBP : Syndicat d'Etude et de Recherche en Eau du Bassin de Privas.

OT : Office de Tourisme du Pays de Privas

PNR : Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche
C G D : Contrat Global de Développement
C.C.A.S. : Centre Communal d'Action Sociale

Le personnel communal :

• Secrétariat de mairie :

Secrétaire : Agnès JOURDAN

Chargée d'accueil : Joëlle BEN-ARROS

• Travaux, réseaux, bâtiments :

Marc GAUDE

Michel MOUTON

• Ecole :

Monique FARGEON : cuisine, service repas.

Djamila MOHAMMEDI : régisseur garderie, appui aux enseignants.

Jeanine ROUMEZIN : service repas, entretien des locaux.

Véronique SARTRE : garderie, entretien des locaux.

Pascale VIDAL : garderie, appui aux enseignants, entretien des locaux.

PLATRE - PEINTURE - STAFF

Philippe VIGNAL

LE VILLAGE

07000 SAINT-PRIEST

Tél. 04 75 65 87 57

Jardinier Paysagiste
Elagueur (diplômé d'Etat)

Ent. DUCROT

Entretien Parcs et Jardins
Elagage - Abattage

Les Vignes - 07000 SAINT-PRIEST

Tél./Fax 04 75 64 00 39

Port. 06 82 30 63 93

SUD BUREAU

176 avenue J. Dupin - Z.I. Le Lac

07000 PRIVAS

Tél. 04 75 30 71 67 - Fax 04 75 30 81 14

Les délibérations

■ 8/06/2004

- Décision modificative (N1) au budget M 14 (Budget général)

- Emprunt de 50 000 € pour financer la TVA des investissements réglés en 2004 (Prêt à court terme, 2 ans en attendant le retour de TVA (qui se fait 2 ans après les investissements))

■ 13/07/2004

- Décision modificative (N1) au budget M 49 (Budget eau et assainissement)

- Décision modificative (N2) au budget M 14 (Budget général)

- Approbation du mode de dévolution de marché par procédure adaptée, concernant les travaux de renforcement en eau potable sur le VC N° 10.

- Approbation du mode de dévolution de marché par procédure adaptée, concernant les travaux d'assainissement à Belon

- Fixation des nouveaux tarifs de la cantine et garderie scolaire.

- Demande d'approbation des statuts du Syndicat mixte de Chambenier (Syndicat ayant pour mission d'assurer des compétences à caractère obligatoire et à caractère optionnel)

- Approbation des modifications des statuts du Syndicat à vocation unique "SIDOM"

- Première présentation du projet du plan d'aménagement d'ensemble de Belon (PAE)

- Rapport annuel du ramassage des ordures ménagères (année N-1 soit 2003)

- Rapport annuel du service d'adduction d'eau potable (année N-1 soit 2003)

- Rapport annuel du service d'assainissement (année N-1 soit 2003)

■ 29/09/2004

- Extension des compétences de la Communauté de Communes "Privas Rhône et Vallées" dans le domaine des déchets ménagers

- Approbation de la demande d'adhésion de communes et de groupement de communes au SIVU des Inforoutes de l'Ardèche

- Convention avec le cinéma "Le Vivarais"

- Demande de subvention au SDE pour des travaux

d'amélioration route des Mines

- Création d'un poste emploi d'agent d'entretien territorial

- Révision du contrat prestataire de service (ramassage des ordures ménagères)

■ 25/11/2004

- Transfert de la compétence Ordures Ménagères (suite à la modification des statuts du SIDOM)

- Approbation de la convention entre Vivarais Habitat et de la commune relative au projet "Les Eglantiers" (PAE de Belon)

- Approbation du mode de dévolution des travaux du PAE (Appel d'offre ouvert)

- Acceptation des cessions des emprises de voirie et des espaces publics à l'intérieur du PAE

- Présentation d'un projet de réalisation de fresque. La municipalité ayant été à plusieurs reprises interpellée sur l'aspect intérieur de la salle polyvalente. Principe accepté, projet à planifier sur 2005.

■ 23/02/2005

- Demande de subvention au SDE (travaux d'extension de l'éclairage public)

- Compte rendu de l'avis de la commission d'appel d'offres concernant le PAE de Belon

- Choix du coordonnateur de sécurité lors de la réalisation du PAE de Belon

- Indemnité des agents recenseurs

- Vote du compte administratif du budget général 2004 (M14)

- Vote du compte administratif du budget eau/assainissement 2004 (M49)

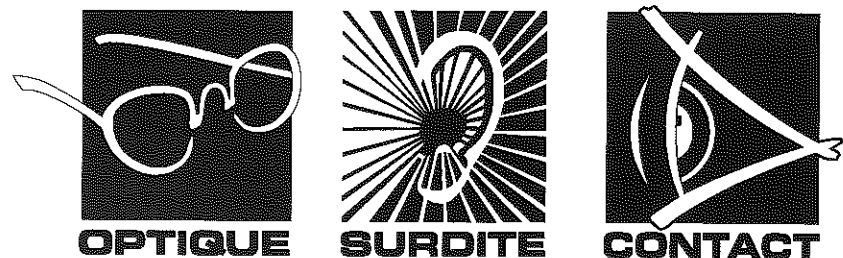
■ 23/03/2005

- Vote du budget primitif : Budget général 2005 (M14)

- Vote du budget primitif : Budget eau & assainissement 2005 (M49)

- Augmentation des heures de travail du poste d'agent d'entretien pour nettoyage des locaux de la Mairie.

- Modification du périmètre communautaire : Retrait des communes de St Lager Bressac et St Symphorien sous Chomérac



Bochet J. MARGET

12 - 16 Cours de l'Esplanade - 07000 PRIVAS

Tél. 04 75 64 11 65

Fax 04 75 64 86

A SAINT-PIERRE
07000
GGV
MOTOCULTURE
REPARATION, VENTE,
LOCATION ET ENTRETIEN
DE TOUT MATERIEL DE JARDINAGE ET
ELECTROPORTATIF
REPARATION RAPIDE ET SOIGNEE
DEVIS GRATUIT

LES MINES
En face de la clinique vétérinaire
04 75 64 44 29

Urbanisme

Les Eglantiers

Des travaux importants de viabilisation se déroulent depuis quelques semaines sur le quartier de Belon au-delà du stade le long de la voie communale. Le Plan d'Aménagement d'Ensemble (PAE) de Belon rentre dans sa phase de réalisation.

Vivaraïs Habitat (HLM de Privas) prévoit de construire 21 logements (en maisons mitoyennes) pour la location et d'aménager 10 terrains à la vente pour la construction de maisons individuelles. Après avoir fait l'acquisition du terrain (2 hectares environ) Vivaraïs Habitat a rétrocédé à la commune l'emplacement des futures voiries et espaces verts. Par convention entre les deux parties la commune s'engage à réaliser l'ensemble des équipements de la zone y compris l'élargissement de la voie communale desservant le projet. Le PAE permet de répartir le coût des travaux sur les futurs terrains viabilisés et de laisser une part résiduelle proportionnelle aux autres utilisateurs.

Le PAE de Belon englobe les travaux d'eau potable, d'eaux pluviales, d'eaux usées, de voirie (y compris l'aménagement de la voie communale de Belon), d'éclairage public (interne et externe au PAE), d'enfouissement des réseaux secs (EDF et Télécom), de gaz et de l'aménagement des

espaces verts. Le coût global de ce projet est de 600 000 euros (TTC) dont 19.6 % de TVA récupérable par la commune dans deux ans et une majeure partie financée par Vivaraïs Habitat. La part résiduelle de la commune de Saint Priest devrait osciller autour de 10 % du coût total (TTC) des travaux.

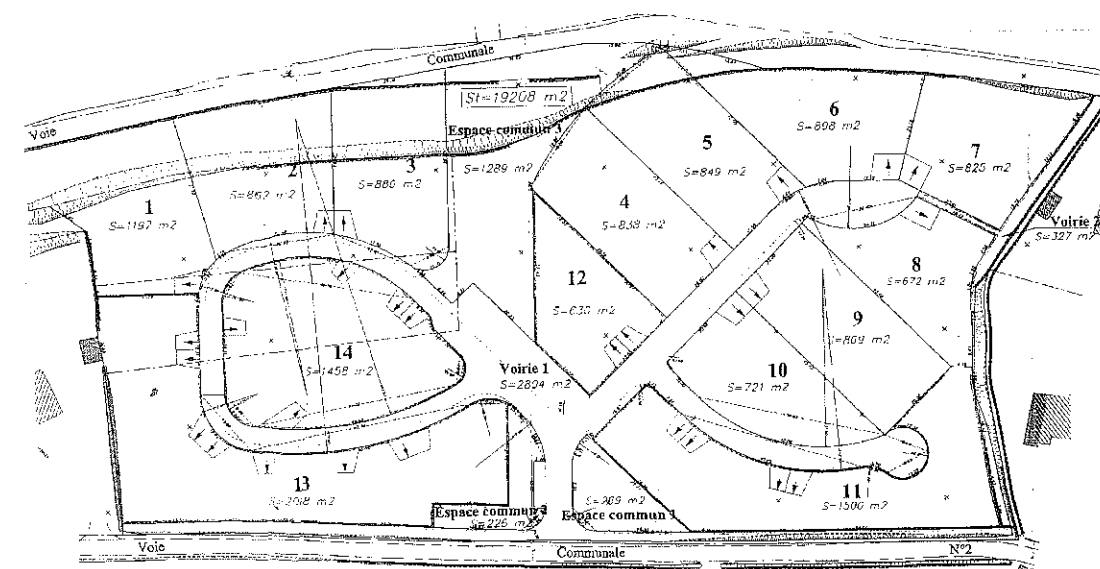
Le bureau d'étude SERALP désigné par la commune en tant que maître d'œuvre nous seconde pour le suivi des travaux. De même, vos élus participent à de nombreuses réunions de chantier afin de planifier au mieux les différents problèmes inhérents au déroulement du chantier.

Suite à une consultation dans le cadre des Marchés Publics, l'entreprise SACER du Pouzin a été retenue pour réaliser l'ensemble des travaux de viabilisation de la zone. Ces derniers vont se poursuivre jusqu'à l'automne prochain en un premier temps et reprendront en 2006 pour l'achèvement des voiries et des espaces verts.

En parallèle, Vivaraïs Habitat va démarrer la construction de ses logements en septembre 2005 qui se prolongera jusqu'à l'automne 2006, date à laquelle les premiers locataires pourront prendre possession des lieux. Ces constructions permettront à terme d'augmenter le parc locatif (public) de la commune et favoriseront le renouvellement de la population et le maintien des effectifs à l'école.

Plan parcellaire du P.A.E. de Belon

Lots de terrains à bâtir (du numéro 1 au 10)
Construction des logements Vivaraïs Habitat (du numéro 11 au 14)
Voiries rétrocédées à la Commune (numéros 1 et 2)
Espaces commun rétrocédés à la Commune (numéros 1 à 3)



Ma facture d'eau

Comment la comprendre ?

Votre facture de consommation d'eau vous est adressée deux fois par an à la suite de relevés effectués en juin et en décembre. Ces quelques explications vous permettront de comprendre comment cette facturation est établie. Puis

nous dresserons quelques perspectives pour les années à venir.

Sa décomposition

Comme vous pouvez le voir sur cette reproduction, elle se compose de trois parts :

Mairie

07000

St Priest

Tel 04 75 64 32 08

Facture

N° 2005-002-000001

Le 10/06/2005

Règlement dès réception

FACTURATION
D'EAU
ET
D'ASSAINISSEMENT

Jean BAMBOIS
Les Mines

07000 ST PRIEST

Extrait de titre exécutoire en application de l'article L.252 A du livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions du décret n° 66-624 du 19 août 1966, modifié par décret n°81-362 du 13 avril 1981, relatif au recouvrement des produits des collectivités et établissements publics et locaux.

VOIES DE RECOURS : Dans le délai de deux mois suivant la notification du présent acte (article L1617-3 du code général des collectivités territoriales), vous pouvez contester la somme mentionnée au recto en saisissant directement le tribunal judiciaire ou le tribunal administratif compétent selon la nature de la créance.

223

Période facturée : du 01/01/2005 au 30/06/2005

Réf. Compteur	Anc. index	Nouv. index	Consom.	Date relevé
00151	6000	6295	295	10/06/2005

Privas
les Mines

07000 ST PRIEST

Désignation	Base	Taux	Montant
Consommation eau : tranche 1 à 50	50	1,00000	50,00
Consommation eau : tranche 51 à 77777	245	1,40000	343,00
Abonnement par mois	6	1,80000	10,80
Distribution de l'eau			403,80
Antipollution	295	0,20000	59,00
FNDAB	295	0,02134	6,30
Organismes Publics			65,30
Part fixe fermier par mois	6	2,56670	15,40
Part Syndicale	295	0,19000	56,05
Part variable fermier	295	0,20390	60,15
Part commune : tranche 1 à 50	50	0,55000	27,50
Part commune : tranche 51 à 150	100	0,90000	90,00
Part commune : tranche 151 à 9999999	145	0,50000	72,50
Part fixe commune	6	1,40000	8,40
Collecte et traitement des eaux usées			330,00

1. La part communale de l'eau potable.
2. La part reversée à divers organismes publics.
3. La part de la collecte et du traitement des eaux usées.

Toutes sont liées à la quantité d'eau consommée (exprimée en m³) qui correspond à la différence entre "nouvel index" et "ancien index".

1. La part communale de l'eau potable

Elle se divise en 2 parties :

- Une partie fixe de 1,80 € par mois.
- Une partie variable déterminée par le volume d'eau consommée :
 - 1 à 50 m³ : 1,00 €/m³
 - au-delà de 50 m³ : 1,40 €/m³

Ces sommes servent à l'entretien et amortissement du réseau d'eau potable : captage, traitement de l'eau, sécurisation et renouvellement des réseaux.

2. La part reversée à divers organismes publics

Cette part est destinée à l'Agence de l'Eau et au Fond National de distribution et d'Adduction d'Eau pour un total de 0,22130 € par m³ d'eau consommé. Cette part sert à financer et à organiser la politique de l'eau par l'intermédiaire de l'Agence Rhône Méditerranée. Elle est retournée sous forme de subventions pour des divers travaux : par exemple d'adduction d'eau ou d'assainissement pour les communes et l'aménagement des rivières.

Dans votre prochaine facture ces deux lignes seront réunies en une seule.

3. Part pour la collecte et traitement des eaux usées.

Cette part se décompose en trois :

- Pour le fermier :
 - une part fixe de 2,39 €/ mois.
 - une part variable de 0,2039 € par m³

Ces sommes financent le traitement des effluents, le fonctionnement de la station, l'évacuation des boues, le renouvellement des équipements et les salaires des employés.

- La part syndicale de 0,19 € par mois.

Cette somme permet d'amortir les installations de départ appartenant au "Syndicat Ouvèze Vive" : station et collecteurs de transfert.

- La part communale elle-même subdivisée en deux :

- une part fixe de 1,40 € par mois.

- une part variable selon la quantité d'eau consommée (trois tranches de consommation)
 - de 1 à 50 m³ : 0,55 €/m³
 - de 51 à 150 m³ : 0,90 €/m³
 - au-delà de 150 m³ : 0,50 €/m³

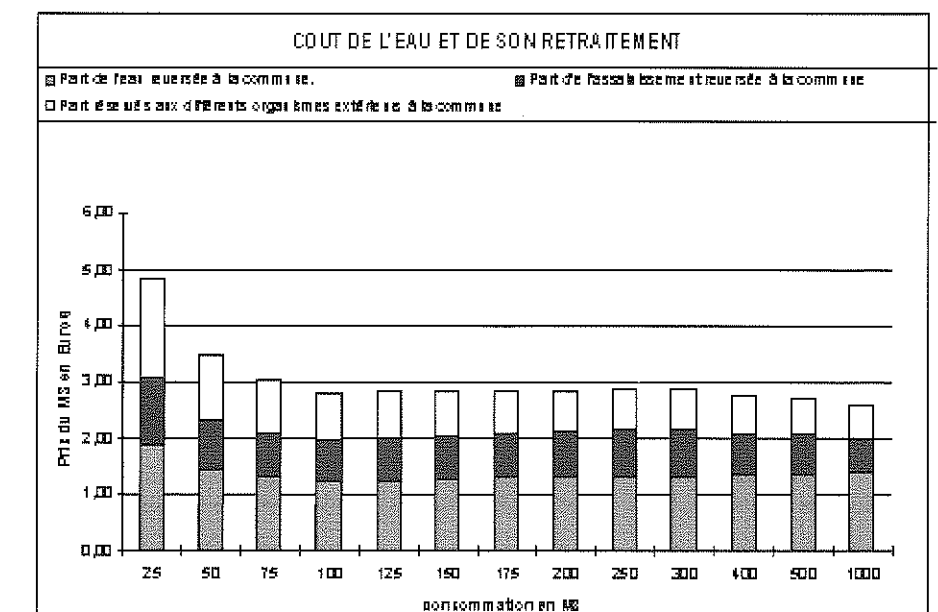
Ces sommes permettent à la commune d'amortir les installations de collecte, la station de refoulement, l'entretien des branchements et de financer de nouveaux investissements.

Le graphique ci-dessous représente en fonction de la quantité d'eau consommée l'importance respective de chacune des trois parts.

L'évolution probable : quelles perspectives ?

Quatre perspectives se développent afin d'accélérer la modernisation du village et des communes du bassin de Privas :

1. Le prolongement du collecteur de transfert d'assainissement en direction du village.
2. Mise en commun des ressources du bassin privadois pour garantir un approvisionnement uniforme et suffisant par l'intermédiaire du SEREBP (Syndicat d'Etude de Recherche en Eau du Bassin de Privas).
3. Une réflexion est en cours pour traiter l'eau d'irrigation du Rhône afin d'augmenter et de diversifier nos sources d'approvisionnement et de permettre éventuellement un soutien d'étiage de la rivière ouvèze.
4. La commune de Saint Priest est amenée à s'assujettir à la TVA pour harmoniser sa situation avec les autres communes adhérentes au "Syndicat Ouvèze Vive". Par conséquent, le prix de vente de



Le budget communal

Comptes administratifs 2004

Budget général (M14)

Fonctionnement

Recettes	=	564 654,72 €
Dépenses	=	498 289,83 €

Investissement

Recettes	=	437 448,77 €
Dépenses	=	465 591,65 €

La section de fonctionnement du compte administratif du budget général fait apparaître un solde positif de 66 364,89 €. Nous constatons un solde négatif en investissement de 28 102,88 € dû principalement à des subventions non encaissées lors du vote du Compte administratif.

Budget eau – assainissement (M49)

Exploitation

Recettes	=	161 676,88 €
Dépenses	=	110 517,72 €

Investissement

Recettes	=	309 715,16 €
Dépenses	=	263 847,10 €

En M 49 nous constatons un solde positif en exploitation de 51 159,16 € qui permettra de financer les investissements de 2004 restant à réaliser pour un montant de 117 900 €.

En investissement le solde positif s'élève à 45 868,06 € ; sur ce budget nous attendons le versement de subventions pour un montant de 61 300 €.

Budget primitif 2005

Budget général (M14)

Fonctionnement	=	581 305 €	Investissement	=	1 067 248 €
----------------	---	-----------	----------------	---	-------------

Budget Eau – Assainissement (M49)

Exploitation	=	170 191 €	Investissement	=	404 742 €
--------------	---	-----------	----------------	---	-----------

Sur le budget général, la forte augmentation de l'investissement est principalement due à la réalisation du lotissement "Vivaraïs Habitat" quartier Belon. Les dépenses engagées par la commune sur ce dossier donneront lieu à des recettes (subventions et prise en charge par Vivaraïs Habitat de certaines dépenses).

En fonctionnement vous pouvez constater que la commune souhaite continuer à maîtriser ses dépenses pour ne pas appliquer une pression fiscale trop importante aux St Prieux.

Le budget communal

Evolution des taux des taxes

	2001	2002	2003	2004	2005
Taxe habitation	10,48	10,62	10,78	10,86	10,9
Taxe foncier bâti	16,28	16,49	16,73	16,85	17,02
Taxe foncier non bâti	79,00	79,00	79,00	79,00	79,00
Taxe professionnelle	7,87	7,97	8,09	8,15	8,23

Produits générés par les différentes taxes

	2005	2004
Taxe d'habitation	= 91 117 €	87 868 €
Taxe foncier bâti	= 81 407 €	77 678 €
Taxe foncier non bâti	= 8 848 €	8 374 €
Taxes professionnelle	= 26 048 €	25 395 €

L'augmentation des produits s'explique, d'une part, par l'augmentation des taux des taxes, d'autre part par la modification des bases.

L'endettement de la commune reste stable et cohérent avec le budget communal. Ce taux d'endettement devrait nettement diminuer en 2006 et 2007, permettant alors à la commune de relancer une politique d'investissement en matière d'infrastructure communale et tout particulièrement le projet de restructuration de la mairie.

Ce projet indispensable pour mettre en conformité notre accueil au public et permettre de travailler dans de meilleures conditions, fera l'objet dès la rentrée d'une étude préalable.

Toute la menuiserie

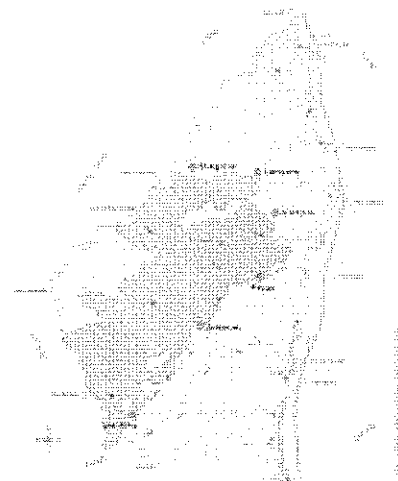


PVC - BOIS - ALU

Les professionnels de la menuiserie à votre service

B.P 58 - av. de Bellande - 07201 AUBENAS Cedex - Tél 04.75.93.62.44 - Fax 04.75.93.83.33

La commune de Saint-Priest et le parc naturel régional des Monts d'Ardèche



Un parc naturel régional¹ réside dans le fait que c'est la préservation du patrimoine (naturel ou culturel) qui est à la base de son projet de développement.

Les collectivités adhérentes au Parc s'engagent sur 10 ans pour

un projet commun de territoire. Cet engagement se matérialise par la signature d'un contrat : la Charte du Parc, document officiel qui présente les grandes axes d'actions.

Le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche est administré par un Syndicat Mixte qui regroupe 13 Conseillers Régionaux, 19 Conseillers Généraux, 6 représentants des Chambres consulaires, et 138 élus des communes constitutives. La structure administrative est pour l'instant située à Montpezat avant de s'établir au château de Rochemure à Jaujac.

La Charte du Parc des Monts d'Ardèche, signée le 9 avril 2001 dresse quatre grands axes :

1. Valoriser les ressources.
2. Développer durablement les activités.
3. Maîtriser les activités.
4. Faire partager le projet aux citoyens.

Les trois exemples qui suivent donnent une idée de la diversité des actions du Parc :

- L'aide à la reconstruction de ce qui fait la caractéristique de notre département : les terrasses (faysse, échamps) à Ailhon, Laurac et à côté de chez nous à La Barèze sur la commune de Veyras.
- L'organisation de la signalétique : communiquer tout en respectant le paysage une réalisation pilote sur la commune de Montpezat.

- La protection des espèces animales : en 2005 action de protection des amphibiens².

Notre commune adhère au Parc, elle s'acquitte chaque année d'une cotisation (1369 € en 2004). Cette adhésion entraîne des droits et des devoirs. Nous allons présenter trois exemples d'actions municipales où la structure du Parc Naturel nous invite à faire preuve de responsabilité ou bien au contraire nous apporte une aide efficace.

Notre commune, la signalétique et le Parc

La charte constitutive du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche (PNRMA), auquel appartient notre commune, traduit un double engagement dans le domaine de la signalétique :

- Un engagement de maîtrise conforme à la loi de 1979.
- Un engagement d'harmonisation en favorisant la concertation entre les différents acteurs économiques.

La signalétique, qu'est-ce que cela recouvre ?

La signalétique englobe toute forme de message ou d'information visible depuis les voies ouvertes à la circulation.

1. La signalétique peut être implantée sur le domaine public.

- a. Elle prend appui sur le mobilier urbain (abri, bus, panneau d'information, panneaux de signalisation routière).
- b. Elle recouvre le jalonnement de voies, et tous les dispositifs de petit format de signalisation d'activités publiques ou privées.

2. La signalétique peut être implantée sur le domaine privé, elle peut avoir trois formes :

- Un affichage publicitaire.
- Une pré enseigne.
- Une enseigne.

Affichage publicitaire : que se soient des panneaux publicitaires périodiques ou "longue conservation" cette forme de publicité est interdite hors agglomération partout en France et éga-

lement interdite dans les agglomérations des Parc Naturels Régionaux. Il ne peut pas y avoir de panneaux de 12 m² à Saint Priest !

La pré enseigne : est implantée hors du domaine public avec l'accord du propriétaire. Elle indique la proximité d'un lieu où s'exerce une activité. Soumise aux règles de la publicité elle est interdite hors agglomération. Son format maximum est de 1.50 x 1 m. Seules les activités dérogatoires (utiles aux personnes en déplacement : hôtels, restaurants, garages, services publics etc.) y ont droit. Cette pré enseigne située en montant en direction du col de l'Escrinet ne concerne pas une activité commerciale dérogatoire; elle est totalement illégale.



L'enseigne : tout message placé sur le lieu où s'exerce une activité et présentant cette activité. Son installation est soumise à autorisation du Maire.

Pensez à vous informer si vous envisagez d'installer enseigne ou pré enseigne ; d'autres conditions quant à l'éloignement de la voie publique et à la forme du message d'information sont à respecter.

Notre commune, la protection de l'environnement et le Parc

Nous nous sommes inquiétés du nombre de carcasses d'automobiles qui ça et là défigurent la commune. Certaines ont été abandonnées par des locataires indécents, d'autres ont eu leur usage en leur temps : abris temporaire du berger en cas de pluie, remisage d'outils, stockage de sacs de châtaignes. Hélas la conception moderne de notre rapport à la nature nous les fait appréhender autrement, comme d'hideuses verrues.

Une enquête approfondie nous a permis de comptabiliser une quarantaine d'épaves (présence de plaques d'immatriculation, mais visiblement hors d'état de rouler) ou de carcasses (tas de ferraille). En plus du sentiment de respect de l'environnement, nous nous devons d'être cohérent avec nos déclarations passées. L'argumentation développée dans le dossier de subvention adressé à la Commission Euro-

péenne³ pour la traversée de Mines est fondée, pour une bonne part, sur l'aspect touristique. Pas question d'offrir à des vacanciers un tel environnement.

Il faut également savoir que ces carcasses et épaves automobiles constituent des déchets et qu'au titre de la loi de 1975 sur la protection de l'environnement (loi Barnier), leur détention est interdite et des éliminations d'office sont possibles.

Que faire ?

Le Parc Naturel des Monts d'Ardèche nous a proposé son aide. Si les propriétaires sont d'accord, le Parc prend en charge les frais d'élimination de ces déchets. Nous sommes entrés en contact avec tous les propriétaires concernés.

A ce jour trois cas de figure peuvent être repérés :



- Pour 18 "ex-véhicules", les propriétaires nous ont donné leur accord. Un dossier est en cours de montage, les enlèvements pourront probablement se dérouler à l'automne. Le problème posé par certaines carcasses abandonnées dans des lieux difficiles d'accès semble trouver une solution locale idéale.

- Pour 13 "ex-véhicules", les propriétaires se sont engagés à procéder à leur élimination.

- Pour 9 "ex-véhicules", le problème reste posé.

Il n'est pas exclu de penser que certaines carcasses nous ont échappé : il n'est pas trop tard pour nous contacter et joindre votre demande au dossier.

L'année prochaine une opération similaire est envisagée par le "Parc Naturel" pour des "encombrants" qui ici ou là jonchent l'environnement (baignoires, mobil-home etc.)

La vie intercommunale

Notre commune, la signalisation et le Parc

Notre commune se transforme ; rurale encore il a peu de temps elle devient périurbaine. Déjà une carte de la commune a été réalisée et trouve naturellement sa place dans les panneaux d'information situés "Aux Mines".

De nouveaux quartiers se remplissent, leur géographie se complexifie. Il n'est déjà plus suffisant de dire "J'habite quartier Belon", rapidement il faudra pouvoir donner plus de précision pour les livreurs, les visiteurs ou les commerçants et artisans. Ce constat nous a conduit à créer une commission municipale de réflexion. Son premier travail est de se doter d'une logique d'étude. Nous faisons l'hypothèse que cette logique se déduira de l'expérience de communes avoisinantes qui ont déjà développé cette signalisation (Veyras par exemple), du contact avec des professionnels (La Poste).

Le Parc Naturel a été contacté pour savoir si au-delà de conseils liés à la forme de la signalétique à employer, il pouvait être un conseiller

technique sur la manière de faire. Egalement nous souhaitons associer les concitoyens à cette réflexion. Les modalités d'une telle participation restent à définir.

Toute action volontariste sur notre cadre de vie est difficile. Perçue comme une atteinte à la liberté individuelle ou comme frein à l'activité économique elle peut être refusée par nos concitoyens. Mais ne pensez-vous pas que la conservation de notre patrimoine commun est un enjeu suffisant pour opérer ici et là quelques sacrifices à plus long terme profitables à tous ?

¹ Pour les internautes curieux : www.parc-monts-ardeche.fr

² Ce sont des vertébrés anciens, dérivés des poissons primitifs (350 millions d'années). La ponte a lieu dans l'eau. Le développement comprend un stade larvaire, souvent aquatique, à respiration brachiale, suivi d'une métamorphose. L'adulte peut être terrestre. Les formes actuelles en Ardèche sont les urodèles (salamandres, tritons), les anoures (grenouilles, crapauds).

³ Subvention d'un montant de 69 155 € versé par la Communauté Européenne.

S.J.T.P. Travaux Publics

Entreprise de Terrassement

Assainissements
Drainages
Voiries

Gruna - 07250 ROMPON

Tél. 04 75 85 90 12
Fax 04 75 85 91 25

STATION TOTAL

Fiat - Lancia - Alpha Roméo

SERRE Alain, Patrice et Karine

RN 104

07000 VEYRAS

Tél. 04 75 64 24 02
Fax 04 75 64 53 10

Mr. Bricolage

On peut compter sur lui

2300 m² bricolage et décoration - 700 m² expo matériaux

Av. Marc Seguin, Z.I. Le Lac - 07000 PRIVAS - Tél. 04 75 64 33 21



Pâtisserie Joël Patouillard

Meilleur Ouvrier de France
10, rue de la République

et sa chocolaterie

55, rue Louis Neel - ZI du Lac
ouverture : périodes de fêtes, Pâques, Noël

07000 PRIVAS

RESTAURANT - PIZZERIA

LE MINERAL - PIZZA'CRIO



Livraison à domicile

Fermeture dimanche midi
et mercredi

Route des Mines - SAINT-PIEST
Tél. 04 75 64 38 65

Vivaraïs



Un Organisme pour vous aider
à résoudre vos problèmes
de logement

04 75 64 63 09

Office Public d'Habitation à Loyer Modéré
du Département de l'Ardèche

37, avenue de Chomérac
B.P. 126

07001 PRIVAS CEDEX

Alain BACONNIER

TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS
Sable - Gravières - Terre végétale

Les Trois Chemins - 07000 PRIVAS

Tél. 04 75 64 28 83

La vie de l'école

L'école de SAINT PRIEST a vécu une année scolaire 2004/2005 riche en événements : tout d'abord, la 5^{ème} classe, fermée en mai 2004, a été réouverte fin septembre à la grande satisfaction des enfants, des parents et des enseignants et de la municipalité.

Durant cette année, tous les enfants ont assisté à une séance de cinéma : "La marche de l'empereur" pour les plus grands, "Plume" pour les plus jeunes. Ils se sont rendus par trois fois au théâtre de Privas : "La barbe bleue" et "Le jeune prince et la vérité" ont soulevé leur enthousiasme, l'exposition de peinture les a beaucoup intéressés. Ils ont découvert l'accordéon lors d'une intervention d'un musicien enseignant. Les plus jeunes ont bénéficié d'un autre spectacle "Eugène le vieux chêne" qui s'est déroulé au sein de l'école.

Les grandes sections, C.P et CE, se sont rendues à la piscine pour un cycle de natation de 10 séances. Les parents accompagnateurs sont vivement remerciés pour leur aide régulière et leur participation active et efficace.

Les grands ont découvert ou approfondi leurs connaissances sur le recyclage grâce à des interventions du SIDOM. Enfin, un intervenant de la ligue contre la violence routière est venu leur parler des dangers de la route, du civisme...

La fin de l'année s'est terminée par des voyages scolaires : Lyon, Vallon Pont d'Arc et St Christol selon les classes. La fête de l'école a également été un moment fort de ce mois de juin.

Toutes ces manifestations ont été rendues possible grâce à la municipalité, à l'association des amis de l'école et aux parents. L'équipe enseignante les remercie tous pour leur implication et leur soutien dans la vie de l'école.

Cette fin d'année verra également le départ de Magali Chambon et de Laurent Hinsinger. Nous leur souhaitons une bonne continuation professionnelle.

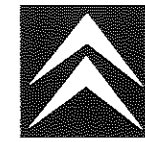
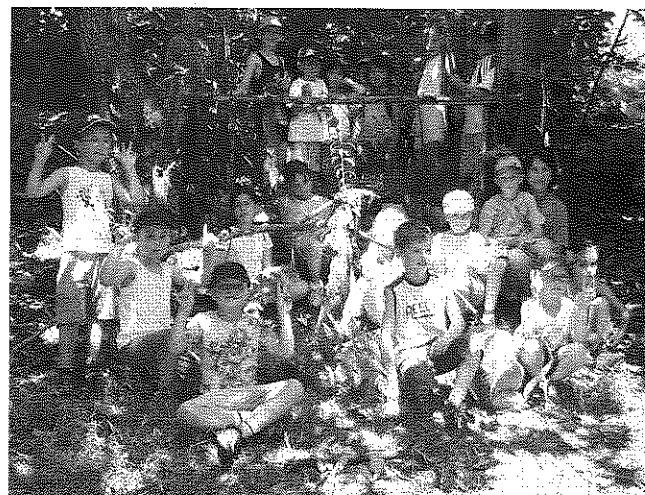
Pour la rentrée de septembre 2005, nous accueillerons Muriel Gamond-Rius et Nadège Roussel, qui prendront la classe de CP/CE1, ainsi que Lydie Léger pour la classe de MS/GS maternelle. Bienvenue à toutes les trois.

Nous avons le plaisir de constater que les effectifs de l'école pour la rentrée 2005/2006 sont en hausse : 120 enfants inscrits (dont 10 de deux ans) actuellement et ce n'est vraisemblablement pas fini !

Le projet d'école

Le projet d'école est un document de référence au sein de l'école ; c'est une sorte de programme conçu pour trois ans, qui a pour but de faire le lien entre les objectifs nationaux et les besoins locaux.

Le précédent projet d'école était tourné vers l'expression et la communication. Le projet élaboré durant cette année scolaire 2004-2005, valable jusqu'en 2008, est axé sur la méthodologie et le civisme. Il devrait s'accompagner de la mise en place d'une chorale, et de délégués de classe...



SARL VIAZAC et Fils

Agent CITROËN

VENTE NEUFS ET OCCASIONS
MÉCANIQUE • CARROSSERIE • PEINTURE
DÉPANNAGE • LOCATION DE VÉHICULES

Zone industrielle Le Lac
07000 PRIVAS

04 75 64 01 41
04 75 64 47 72

SERRURERIE - FERRONNERIE
MENUISERIE MÉTALLIQUE

Maurice VIDAL

Les Vignes

07000 Saint-Priest

Tél. 04 75 64 38 47

Fax 04 75 64 29 78



RAMPA ENTREPRISES

*une P.M.E. régionale, indépendante, diversifiée
au service des collectivités locales.*

B.P. 14 - 07250 LE POUZIN

Tél. 04 75 85 90 90

Télécopies 04 75 85 89 01 - 04 75 85 89 02

TRAVERSIER

Charpente - Couverture

Pôle 2000 - Zone Nord

07130 SAINT-PÉRAY

Tél. 04 75 81 85 10

Fax 04 75 40 58 88

**TRAVAUX ROUTIERS &
TRAVAUX PARTICULIERS - RÉSEAUX**

SACER

SUD-EST POUR ALLER PLUS LOIN

Agence de VALENCE

Z.I. - B.P. 17 - 07250 LE POUZIN

☎ 04 75 63 83 00 - Fax 04 75 63 87 88

Secteur d'AUBENAS

15 AV. CHABALIER - 07600 VALS LES BAINS

☎ 04 75 37 62 26 - Fax 04 75 37 62 29

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE

Jérôme BANNIER

Quartier Les Vignes

07000 ST PRIESTS

☎ 04 75 64 76 34

STOCK ELEC.

Z.I. Le Lac

Avenue Marc Seguin

07000 PRIVAS

Téléphone : 04 75 64 86 69

Télécopie : 04 75 64 76 96

SNC LACASSAGNE NOZERAN

Fermetures du bâtiment

Le Fontroy, Route des Eyssagnières

05000 GAP

Tél. 04 92 53 44 85

Fax 04 92 30 90 14

La fête des sources

Un petit rappel historique

En 2005, c'est la 10^{ème} édition et les équipes se sont succédées avec des bureaux animés successivement par les présidents Martine Jouan, (1996-1997) Danielle Berthiaud, (1998-1999) Gilles Breyse (2000-2002) et Renée Gaude (depuis 2003). C'est au sein du Conseil Municipal qu'il a été décidé pour la première fois l'initiative d'organiser une fête du village, fédérant l'ensemble des associations de la commune. Ensuite, ce sont ces associations qui ont pris le relais.

C'est toujours le dernier week-end avant la rentrée...

La fête des sources aura lieu les **27 et 28 août** prochains. Les bénévoles de l'association, qui organisent ce temps festif, ont mis en place un programme que chacun découvrira avec plaisir. Comme chaque année, ils mettent les bouchées doubles et souhaitent que la fête réponde aux attentes de toutes les générations et permette aux nouveaux venus à St Priest dans les quartiers de Clos Henri, du quartier des bords d'Ouvèze, du Clos des Mûriers à Gournas, et les futurs habitants qui s'installeront au quartier Les Eglantiers (dont le chantier a été lancé en juin) à Belon, de s'intégrer à la vie du village... Ces nouveaux venus seront accueillis particulièrement avec un cadeau surprise au stand d'accueil de la fête. Il leur suffira de se faire connaître.

C'est toujours la même motivation

La fête est un espace de rencontres et d'échanges que les bénévoles tiennent à organiser chaque année. Les formules des fêtes ont varié mais c'est toujours le même désir qui motive

l'équipe : créer un espace festif, animé, pour le village mais aussi pour tous ceux du bassin privadois et d'ailleurs qui désirent vivre ce temps de détente.

Et les animations, il y en aura pour tous les âges...

Cette année le programme se déroule sur un jour et demi et l'équipe espère une foule aussi dense qu'en 2004. Les organisateurs ont prévu buvette, restauration rapide, et parkings surveillés. Les plus jeunes apprécient la traditionnelle pêche aux canards et cette année, il y aura aussi le théâtre, les chansons et marionnettes de la compagnie Marmuthéa, de Lyas... Les jeunes n'ont pas été oubliés : le groupe des jeunes du CEL prend en charge une part de l'animation, et l'école du cirque d'Aubagne est une attraction de haute qualité, qui attirera les adolescents. Chacun sera invité à participer au concours de pétanque ou au concours de billes, à peindre un espace de la fresque murale préparée par Didier Scuderoni, à déguster le repas en tentant de découvrir les secrets du magicien, à danser sur la place de la mairie le samedi soir, à acheter des produits du terroir lors du marché du dimanche matin, à participer au lâcher de ballons pour clôturer la fête, à faire cercle autour des danseurs folkloriques et danseurs country, et surtout à visiter l'exposition consacrée à Jean Ferrat, en cherchant peut-être parmi les visiteurs le visage du poète qui pourrait nous faire l'honneur de sa présence.... La date de la fête coïncide avec le retour des vacances et la préparation de la rentrée. C'est pourquoi ce temps est vécu comme un sas de détente avant la reprise des activités scolaires ou professionnelles. Venez nombreux !



Jean Ferrat
0750 ANTRAIGUES

juin 2005

Chère Madame,

Merci pour votre aimable invitation et merci surtout d'avoir associé votre "fête des sources" à cette exposition qui a aussi quelque chose à voir avec elle puis qu'elle s'appelle "Jean des Encre, Jean des Sources".

En réalité, François DERQUENNE qui a eu l'idée du titre et se propose de réaliser cette exposition à partir de mes chansons, a illustré ainsi de façon poétique les deux facettes de mon univers créatif : "Jean des Encre" qui concerne surtout ce qui touche à la société, aux politiques et donc aux idées et "Jean des Sources" qui parle de la nature, de l'amour donc essentiellement des sentiments.

J'espère de tout cœur que la tentative de rendre plus perceptible ce que je pense et ce que je suis ne sera pas vaine et que la foule qui la parcourra, se sentira, en faitant, un peu plus proche de moi.

Merci encore à tous et que la fête commence !

H. Encre



Programme :

Samedi

Animation par Pacific Animation
Ouverture de la fête avec concours de pétanque et de billes
Exposition : Jean des Encre, Jean des Sources (Jean Ferrat)
Théâtre et marionnettes
Danses folkloriques
Repas spectacle
Bal gratuit

Dimanche

Animation par Dynamic Music
Exposition : Jean des Encre, Jean des Sources (Jean Ferrat)
Course des Sources
Danses folkloriques
Ecole du Cirque
Danses contry
Clôture de la fête, lâcher de ballons.

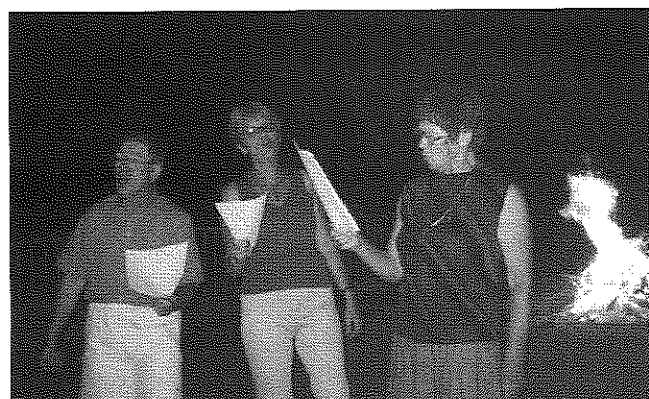
La Communauté Paroissiale

Le point fort de l'année 2004-2005 aura été, bien sûr, le séjour de notre évêque, Monseigneur François BLONDEL, dans la Paroisse Saint-Jean, et en particulier sa visite à notre communauté le 8 décembre dernier.

C'est en fin de journée qu'il était accueilli à Saint-Priest, à la salle polyvalente du Charray, en présence de Monsieur Alain CHAUSSIGNAND, de ses collègues, Maires de Pourchères et de Veyras, des représentants d'associations, du Père MOYNIER, Responsable de la Paroisse, et des habitants, qui avaient répondu nombreux à l'invitation. Après les mots d'accueil, un buffet convivial permit discussions et rencontres.

Citons aussi une nouveauté. Cette année, la traditionnelle Fête Paroissiale (kermesse) ne s'est pas déroulée le dernier dimanche de juin comme à l'accoutumée, mais la veille, samedi 25 juin, en soirée.

Après la messe (au cours de laquelle deux jeunes filles ont reçu le baptême) et le repas gourmand (ah ! ces gigots cuits dans un vieux four à pain !...), c'est autour du feu de la Saint-Jean que les participants se sont réunis : quel plaisir de chanter en chœur autour du feu !



"Club des Aînés du Charray"

Qu'allez-vous faire à la rentrée ?

Vous qui entrez dans un âge nouveau, celui de la retraite.

Si vous aimez la jeunesse... d'esprit, si vous aimez faire des voyages, découvrir la France profonde et ses sites remarquables, en passant par exemple à St Jean-en-Royans ou au viaduc de Millau, à Garabit (voyage programmé pour les 9 et 10 septembre 2005), si vous aimez déguster de temps en temps, un bon repas en compa-

gnie d'amis et de connaissances agréables, si vous aimez danser au son de l'accordéon (Thé Dansant programmé le 23 octobre avec Marc MICHEL), si vous aimez jouer aux boules, à la belote, au tarot, au scrabble, etc... (tous les quinze jours le jeudi à la salle polyvalente), si vous aimez vous détendre "intelligemment et de façon ludique" et participer à des spectacles ou animations choisis ensemble !



Alors, vous pouvez nous rejoindre au "Club des Aînés du Charray". Vos idées et la bonne humeur en prime seront des atouts pour nous tous. Et vous ne serez pas seuls, le Club compte déjà plus de 80 membres.

Bonnes vacances d'été à toutes et à tous. Rendez-vous pour la saison prochaine qui débutera le 22 septembre 2005 à 14 h 00 à la salle polyvalente du Charray.

N.B. Pour plus de renseignements téléphonez à Madame la Présidente du Club, Berthe Bénéfice au 04 75 64 54 51

Les Amis de l'Ecole

"Avis aux bonnes volontés"

L'équipe des Amis de l'Ecole a besoin de nouveaux membres pour la rentrée prochaine. En effet, chaque année il y a des départs d'enfants pour la 6^{ème}, et par conséquent des membres de notre association qui nous quittent bien légitimement (10 ans d'ancienneté pour certains), par contre de moins en moins de parents cherchent à s'investir au sein de notre association.

Alors, pour éviter que cela soit toujours les mêmes parents qui donnent de leur temps libre (précieux pour tous) rejoignez-nous dès le mois de septembre en participant à notre Assemblée Générale, vous pouvez vous renseigner auprès

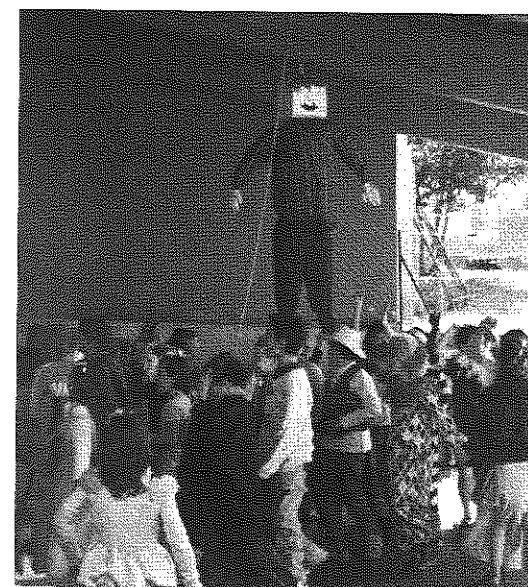
d'autres parents faisant déjà partie de l'association.

Nous pouvons nous féliciter du résultat satisfaisant de nos manifestations de cette année 2004/2005 qui nous a permis de financer et d'organiser :

- Allocation de 160 € par classe (5 classes)
- Participation de 150 € par classe pour les voyages scolaires
- Apéritif de rentrée
- Arbre de Noël : spectacle au théâtre de Privas le 9 décembre au matin et goûter à l'école le 16 décembre après-midi.
- Loto + belote les 22 et 23 janvier
- Carnaval le vendredi 2 avril
- Fête de l'école le 18 juin

Cette année, le tournoi de foot a été supprimé en raison des jours fériés tombant des dimanches et de l'enchaînement des ponts. Nous espérons pouvoir le programmer pour 2006.

Bonnes Vacances et à la rentrée !!!



Omnisports Rencontre Détente

La saison 2004-2005 se termine avec un nombre de licenciés GV stable et une augmentation des licenciés rando.

Un anniversaire important les 20 ans de la GV, a marqué cette saison. Le 18 décembre 2004, plus de 200 invités ont fêté cet événement dans la bonne humeur et la convivialité.

Les activités ou loisirs détente proposés par la GV ont connu un franc succès.

Le paysage hivernal de Chamrousse a su séduire tous les amateurs de montagne ; les sorties à la



mer à Saint-Maxime et au Grau du Roi ont enchanté les participants. Le repas dansant autour du thème de l'Italie a su réunir les amateurs de danse. C'est par un week-end à la découverte du Tanargue (et des champignons) que le programme randonnée a commencé, suivi par quatre autres ballades toutes aussi pittoresques. Les danses folkloriques ont repris depuis mars avec l'objectif de se produire à la Fête des Sources. Merci à Danielle ROBERT d'encadrer ce groupe. Une nouvelle fois, un grand merci à Ginette pour sa compétence et sa disponibilité.

La saison va se clôturer par le pique-nique et nous vous informons que la reprise des cours aura lieu le lundi 19 septembre 2005.

L'Assemblée Générale, à laquelle votre participation est vivement souhaitée, se tiendra le 30 septembre 2005 à 20 h 30 Salle des Fêtes de Saint-Priest.

Les nouvelles candidatures seront bienvenues au Conseil d'Administration et au Bureau.

Bonnes vacances à tous.

ACCA

L'Association Communale de Chasse Agréée de Saint-Priest pour la saison 2004/2005 compte 88 chasseurs.

Après l'Assemblée Générale Extraordinaire du 8 octobre 2004, les nouveaux statuts de l'ACCA ont été validés, et le nouveau bureau a été élu.

Président : Maurice VIDAL

Vice-Président : Sébastien SOUCHE

Parole aux associations

Trésorier : Bruno PONCET

Trésorier Adjoint : Stéphane HASLE

Secrétaire : Alain MALOSSE

Secrétaire Adjoint : Fabien PIZETTE

Autres membres : Christian AGNES, Gérard COSTE, Pascal MOUTON.

La saison 2004/2005 a été médiocre pour le petit gibier (lapins, lièvres) mais satisfaisante pour le gros gibier (sanglier, chevreuil). Pour les oiseaux de passage, la grive a été de retour cette année en fin de saison car il y a bien longtemps que l'on n'en avait pas vu autant.

Le nouveau bureau a décidé de reconduire le repas de la chasse prévu pour le samedi 4 février 2006.

Le vendredi 17 juin 2005 a eu lieu l'Assemblée Générale en vue de la préparation de la nouvelle saison 2005/2006. Sur proposition du bureau, quelques modifications ont été apportées dans le règlement intérieur.

Bonne nouvelle pour nos aînés, ainsi que pour les futurs chasseurs :

La carte sera gratuite pour les aînés ayants droit de chasse à partir de 80 ans et demi-tarif pour les étrangers. Les jeunes chasseurs ayants droit auront la carte gratuite la première année.

L'ouverture générale de la chasse est prévue le dimanche 11 septembre 2005.

Tout en pratiquant leur loisir, les chasseurs respectent la nature et participent à entretenir les sentiers de la commune.

P.S. : Amis chasseurs, la distribution des cartes de chasse pour la saison 2005/2006 aura lieu le vendredi 26 août de 18 h à 20 h et le vendredi 2 septembre de 18 h à 20 h.

ASSP : Une saison en demi-teinte

On retiendra de la saison 2004-2005 les difficultés rencontrées par les équipes seniors masculines de l'ASSP dont les résultats sont loin d'être conformes aux espoirs que les dirigeants avaient placés en elles. Principaux motifs de cette désillusion : le manque de sérieux et d'assiduité de trop nombreux joueurs. Résultat des courses l'équipe I de l'ASSP retrouvera le championnat de 3^{ème} division Drôme-Ardèche et devra s'attacher à retrouver l'esprit d'équipe et de camaraderie qui a souvent fait la force des

rouge et blanc.

Au registre des satisfactions, il faut souligner l'excellent parcours des féminines qui ont réellement fait honneur à leur maillot prouvant, s'il le fallait que le football se conjugue aussi au féminin.

La jeune génération semble nous promettre un bel avenir, surtout lorsque l'on sait que nos jeunes Saint Priéroux intègrent une nouvelle structure sportive entièrement dédiée à la pratique du foot pour les jeunes : l'Olympique Centre Ardèche. Ce nouveau club qui encadrera près de 250 filles et garçons âgées de 6 à 19 ans vient d'être créé par l'AS Saint Priest et le Sporting Club Privadois. L'intercommunalité sportive est donc en marche...



L'équipe dirigeante 2004-2005
autour de son Président Jessy Chabanis.

A.T.S.P.

A l'Assemblée Générale du 7/07/2005, les membres du bureau ont remarqué une fois encore, que les joueurs de tennis de Saint-Priest ne s'intéressent pas à la vie de l'association. Un appel est lancé à ceux qui voudraient venir renforcer notre équipe. Malgré tout, le tennis restera disponible encore pour 2005-2006 en prenant la carte d'adhérent au bar "Chez Jo", route des mines à Saint-Priest.

Tarifs :

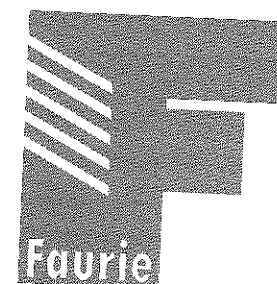
- jeune - 20 ans, étudiant : 15 €
- adulte : 25 €
- couple : 40 €
- famille : 55 €

Pour les cours, contactez le 06 64 82 43 97.

Parole aux associations

Calendrier des manifestations associatives 2006

Mois Associations	Janvier	Février	Mars	Avril	Juin	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Amis école	21 Loto Belote		25 Fête Amis école		17 Fête école					15 arbre de Noël
ACCA		4 Repas								
GV				1 Repas Dansant	28 Pique-nique Ancienne salle			28 Stage gym		
ASSP	14 Galette		18 Repas Dansant		11 Ancienne salle Journée familiale				18 Repas Dansant	
Paroisse					24 Fête Paroisse					
Fête des Sources						26-27	24 Course des Sources	20 Reboule		
Aînés		26 Thé Dansant						29 Thé Dansant	26 Belote	14 Repas de Noël
CCAS										6 Repas
Téléthon										1 ou 8
Danse Libre		18-19								



L'entreprise FAURIE est spécialisée dans
les métiers liés à l'eau :
adduction d'eau potable, assainissement,
stockage, barrage, irrigation...

Elle exerce également son art dans les
activités de terrassement et réseaux secs.

Entreprise Faurie

Quartier Chantoiseau - B.P. 7

07320 SAINT AGREVE

Tél. 04 75 30 15 55 - Fax 04 75 30 19 34

Entreprise
Artisanale d'Ebénisterie
et Menuiserie

**Jean-Claude
CORNU**

Quartier Many
07000 VEYRAS
Tél. 04 75 64 38 87

Un nom pour une Place ?

La porte de notre commune est terminée. La ligne droite des Mines est devenue, soyons modestes, nos Champs Elysées. Les arbres grandiront, nous jouerons aux boules, nos visiteurs chercheront leur destination sur la carte, les ados attendront leur car ou les parents amèneront leurs petits aux heures d'école... ainsi la vie ira son train.

Il reste à baptiser une nouvelle place. Que chacun imagine sans censure un nom qui lui semble aller bien !!!

Et si le nom que vous aurez trouvé devenait celui de la place !!!...

Nous vous demandons donc de faire parvenir en mairie le nom ou les noms, si vous hésitez entre plusieurs, que vous proposez.

✂.....

OPERATION : Un nom pour la Place des Mines :

Proposition 1 :

Proposition 2 :

Proposition 3 :

A faire parvenir en Mairie s'il vous plaît !!

S'il vous plaît, donnez-moi un plan ?

Expliquez-moi votre village ?

Notre village est en développement rapide. Les quartiers sont éclatés et de tailles inégales. Les services : école, mairie, stade , salle polyvalente... sont dispersés. Il y a de plus en plus de nouveaux Saint-Priéroux qui méconnaissent la commune. Les liens et la connaissance qu'ils ont de leur commune sont très divers. Il devient de plus en plus difficile de se la représenter ou de la décrire à des personnes extérieures.

Ainsi il devient nécessaire de mettre en place une signalisation qui nous simplifie la vie et personnalise la nouvelle configuration de SAINT-PRIEST. Il nous faudra baptiser les rues et les impasses sans nom et mettre en valeur les anciens noms et les lieux qu'ils signifient. Il faudra que notre manière de signaler notre

village s'adapte facilement aux changements et besoins avenir.

En somme nous nous donnerons une image concrète et bien ordonnée de notre village pour qu'il soit le plus facile possible à dessiner aux personnes que nous accueillerons.

Bien sûr, nous ferons appel à l'imagination et au goût de tous ceux qui voudront bien s'exprimer pour nommer leur rue, s'il en est besoin. Bien sûr, nous vous exposerons la méthode pour aboutir de la manière la plus efficace et harmonieuse.

C'est une opération qui nous touchera tous. A son terme : trouver une adresse à SAINT-PRIEST devrait devenir un jeu d'enfant !

Circulation Serre Mercier

La circulation aux poids lourds d'un tonnage supérieur à 5 tonnes est strictement interdite sur cette route, de nouveaux panneaux indiquant cette interdiction seront prochainement posés, sur les axes menant à cette voie. Je me permets d'alerter les riverains qui constateront le non respect de cette interdiction à le signaler à la mairie de manière à préserver la sécurité et la qualité de cette route.

Tarifs cantine et garderie

Famille avec un quotient familiale C.A.F. de :

- ≤ à 630 €	1,60 €
- Entre 631 € et 860 €	2,33 €
- ≥ à 861 €	3,08 €

Garderie scolaire

Occasionnels	1,84 €
Abonnés	0,96 €

Maçonnerie - Plâtrerie
Peinture

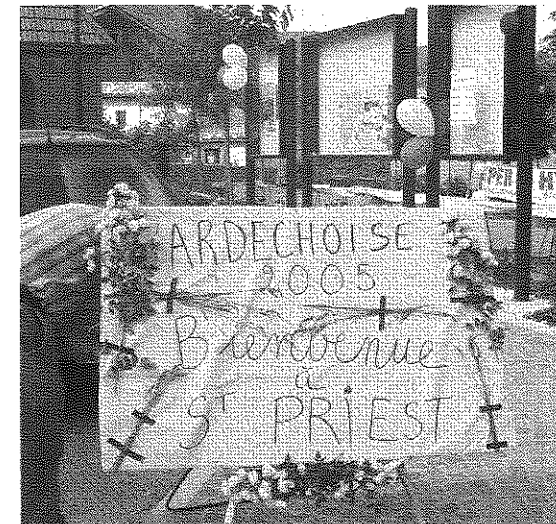


Etienne Frères

60, route des Mines
Impasse de la Forge
07000 VEYRAS

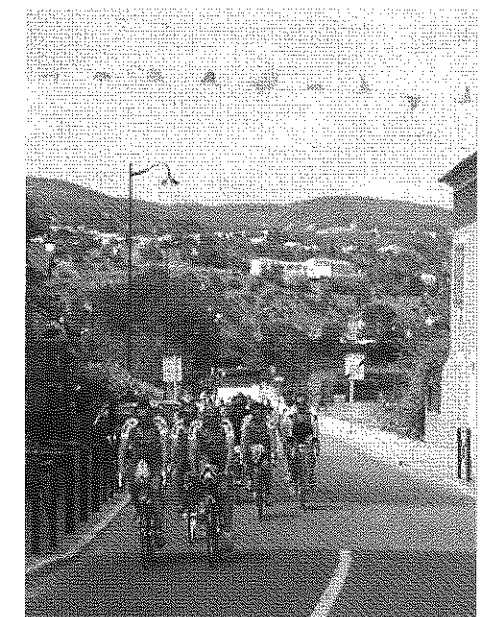
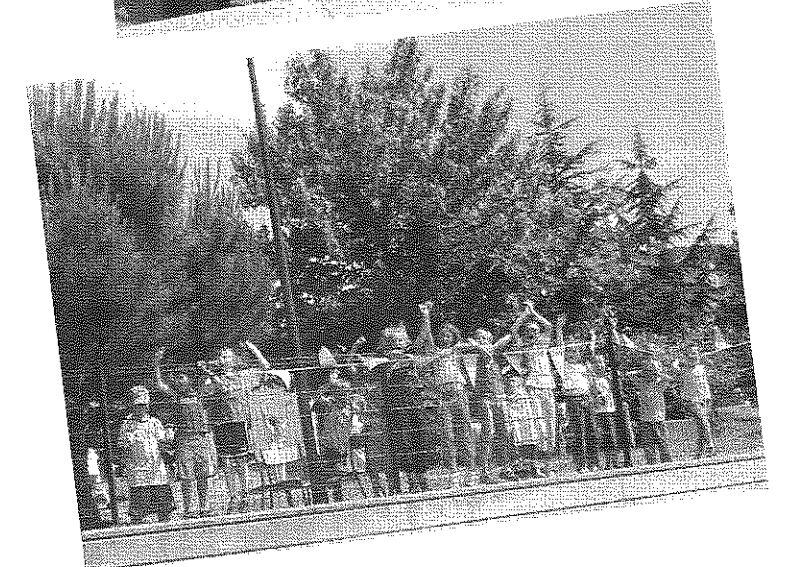
☎ 04 75 64 45 56 - 04 75 65 83 62

Le quartier des Mines en fête avec "L'Ardéchoise"

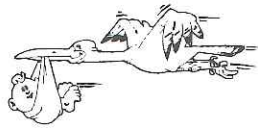


Le 16 juin, ce sont environ 800 cyclos qui ont parcouru les petites routes de St Priest... et particulièrement la route des Mines et le col du Benas où un comité d'accueil les attendait. Les bénévoles de notre commune ont été si disponibles et accueillants que le comité d'organisation de l'Ardéchoise a primé notre village : nous allons recevoir un chèque de 100 €.

Au nom de la municipalité, merci à tous pour cette belle journée réussie et riche en couleurs et à l'année prochaine pour "l'Ardéchoise".



2004



Naissances

MOMMÉE Colin 18/06/2004

Mariages

PARAMÉ David et RAINERIE Anne-Michèle 10/07/2004
THEVENON David et GUERIN Véronique 31/07/2004
CHARLES Bruno et VINCENT Isabelle 27/11/2004

Décès

LÉVÊQUE Calixte 17/01/2004
TRIN Marguerite 24/01/2004



du 1^{er} janvier au 30 juin 2005

Naissances

CLAIR Laurette 07/01/2005
REY Benjamin 09/01/2005
GRAC Anaïs 24/02/2005
CHAREYRON Abel 24/02/2005
MOUTON Quentin 04/03/2005
BOULAT Eulalie 04/05/2005
BOUARICHE Youssef 26/06/2005

Décès

DEVAUX-PELIER Louis Fleury 03/01/2005
CASTILLON Patrice 14/02/2005
ZIARRE Eden 15/06/2005
CHAMBON (DEFUDE) Marie-Louise 30/06/2005



imprim'express

une autre idée de l'imprimerie

impression
numérique
grand format

Posters couleurs à l'unité 112 cm de large
d'après vos photos ou fichiers numériques

Copies et traçage de plans noirs ou couleurs, scan A0+
Murs d'images, Cartes, Affiches, Panneaux d'expo...

Toute la photocopie noire ou couleur jusqu'au A0+

sur matériels connectés :
livres à la demande, catalogues, calendriers, bulletins,...

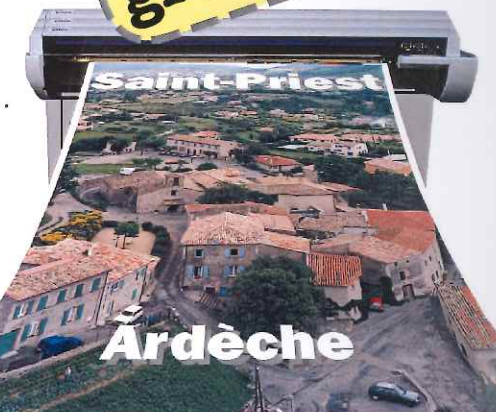
L'infographie, la retouche de photos, ...
L'imprimerie rapide...

Impression sur tee-shirt, puzzles, tapis souris...

6, avenue de Chomérac

07000 PRIVAS ☎ 04 75 64 33 36

www.imprim-express.fr



HYPER U

CENTRE
DE
LAVAGE
OUVERT 7/7 JOURS
de 6h à 22h

+
GPL
24/24h



Ouvert du lundi
au samedi
de 8h30 à 19h30
☎ 04 75 66 96 69



flash

OUVERT 7 Jours sur 7
Cafétéria
☎ 04 75 66 52 92

CENTRE COMMERCIAL CLEF du SAC



regard

charme

beauté

acuité

efficacité

**...tout cela,
nous le concilions toujours
avec le plus juste prix.**

Jérôme et Vincent FLÉCHON

OPTILUX

*opti***Look**

4, Rue de la République
Tél. 04 75 64 24 24

à Privas

6, Place de l'Hôtel de Ville
Tél. 04 75 65 87 47